

Département
de l'Essonne

Arrondissement d'Evry

DECISION DU PRESIDENT

N° DP 2024/151

Nomenclature préfecture :

Service :

Objet :

1.1 Marchés publics

Moyens généraux

Contrat de nettoyage de bâtiments, conclu avec l'association Abeilles aide et entraide.

Le Président

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en entête de la présente décision, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (Télérecours citoyens via le site www.telerecours.fr)

Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Conformément à la convention de dématérialisation Procédure Acte.

Le Président,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5211-10,

VU le Code de la Commande publique,

VU la délibération n° 2020-014 du Conseil Communautaire du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Président de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine,

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la le nettoyage de la Maison de l'Agglomération et du conservatoire de Montgeron,

DECIDE

ARTICLE 1er : DE SIGNER le contrat de nettoyage de bâtiments, avec l'association Abeilles aide et entraide, sise 125, rue Ferdinand Buisson à Draveil (91210).

ARTICLE 2 : Le montant maximum du contrat est de 40 000.00€ HT (non assujetti à la TVA), pour une durée de trois mois.

ARTICLE 3 : Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

ARTICLE 4 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète de l'Essonne et à Monsieur le Trésorier principal de Yerres.

Fait à Brunoy, le 13 SEP. 2024




François DUROVRAY
Président de la Communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département de l'Essonne

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine
Utilisateur : Utilisateur Technique CA Val d'Yerres Val de Seine

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DP2024_151
Objet :	Contrat de nettoyage de bâtiments, conclu avec l'association Abeilles aide et entraide.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-13 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	091-200058477-20240913-DP2024_151-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 091-200058477-20240913-DP2024_151-AU-1-1_0.xml	text/xml	909 o
Document principal (Autre document) Nom original : DP2024_151.pdf Nom métier : 99_AU-091-200058477-20240913-DP2024_151-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	355.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	13 septembre 2024 à 13h57min15s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	13 septembre 2024 à 13h57min40s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Faïza BEN ACHOUR
En attente de transmission	13 septembre 2024 à 13h57min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 septembre 2024 à 13h57min41s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 septembre 2024 à 13h57min53s	Reçu par le MI le 2024-09-13